

CPTS Est Val d'Oise

Contexte

Les CPTS regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes :

- Organisation des soins non programmés,
- Coordination ville-hôpital,
- Attractivité médicale du territoire,
- Coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile (liste non exhaustive)

Tous les acteurs de soins (médicaux, paramédicaux ...) et de santé (du social et du médico-social) et les usagers (comité des usagers des maisons de santé, associations) sont concernés par ce projet, dans le cadre d'une approche globale de la santé.

La CPTS Est 95 est une association fondée en 2022 (CPTS taille 3) qui regroupe 11 communes (Arnouville, Bonneuil en France, Bouqueval, Fontenay en Parisis, Gonesse, Goussainville, Le Plessis-Gassot, Louvres, Roissy en France, Vaudherland, Villiers le Bel). Elle porte un projet de santé qui comprend un diagnostic territorial, un projet territorial, un plan d'action, le tout colligé dans un document d'ingénierie de projet et formalisé par un accord conventionnel interprofessionnel (ACI) signé le 7 octobre 2022 avec les ARS et la CPAM du Val D'Oise.

Voir contrat ACI

Voir statuts de l'association

Objectifs spécifiques de la CPTS Est 95

La CPTS Est 95 a pour objectifs spécifiques :

Axe 1 : Accès aux soins

- Faciliter l'accès au médecin traitant pour les patients ALD de 16 ans et +
- Développer l'offre de soins non programmés sur le territoire
- Renforcer l'offre de soins en Permanence De Soins Ambulatoire (PDSA)
- Lutter contre l'exclusion en matière de santé pour les populations sans droits ou en rupture de droits (PASS ambulatoire)

Axe 2 : Parcours pluriprofessionnels autour du patient

- Développer un suivi pluriprofessionnel auprès des patients chroniques avec le dispositif pharmaciens correspondants
- Évaluer et prendre en charge les patients âgés pour des bilans de chute
- Parcours de soins autour de la périnatalité et la prise en charge pluriprofessionnelle des femmes en situations de précarité

Axe 3 : Prévention

Organiser le dépistage du diabète sur le territoire en lien avec les officines de pharmacie

Dépistage et prise en charge de l'apnée du sommeil

Améliorer le dépistage des cancers du sein, du colon et du col de l'utérus

Axe 4 : Réponse aux crises sanitaires

Axe 5 : Efficience et qualité des soins

Axe 6 : Accompagnement des professionnels de santé

- Faciliter l'installation des professionnels de santé

Description générale du poste

La coordination pilote le projet dans son ensemble. La personne qui en est responsable a une bonne connaissance des politiques de santé et de leurs applications en ambulatoire, elle connaît le projet de santé et le met en application sur le territoire. Elle connaît les différents professionnels impliqués et leurs spécificités d'exercice. Elle a une expérience d'encadrement, du travail en commun, s'appuie pour mettre en œuvre son poste sur des qualités humaines qui mettent en avant des valeurs d'attention, d'écoute, de partage des idées. Elle est force de proposition et d'initiatives. Elle sait travailler en indépendance et organiser son travail en autonomie.

Objectifs généraux

Mettre en place une organisation matérielle (procédures, gestion des projets) et humaine (fonctionnement de l'association) ;
Mettre en place les moyens matériels et humains nécessaires pour les projets ;
Suivre et évaluer la réalisation des projets ;
Repérer et répondre aux appels à projet ;
Développer les partenariats ;
Conduire la communication interne et externe.

Missions du poste

Mission Générale	Missions opérationnelles et pratiques
Ce poste s'effectue pour partie en télétravail. Un certain nombre de tâches s'effectuent également dans la MSP, établissements de santé au sens large Les prises de décision et responsabilités vis-à-vis de ce poste sont prises par le Dr ABBAD (présidente de la CPTS Est 95) en lien avec le bureau. En fonction des tâches et procédures les autres membres du bureau, les responsables de groupes de travail peuvent être aussi concernés, dans le cadre précis des missions qui leur sont confiées. L'évolution de l'association se fera peut-être vers un local fixe au moins pour une partie du temps de travail.	
Piloter l'association / la CPTS	Recrutement Recruter les adhérents, lancer une campagne de recrutement Faire fonctionner l'association Former le conseil d'administration de l'association Formaliser et mettre en place le fonctionnement pratique de l'association (Organiser le travail avec le bureau / fonctionnement du bureau : ODJ, CR, suivi des décisions, mise en place des actions, rédaction des procédures, organigramme). Organiser les CA (1 CA par semestre).
	Organiser l'assemblée générale annuelle (préparer les rapports moraux et financiers en lien avec le président, le secrétaire et le trésorier, rédaction et production des CR) une réunion publique par an (préparer les supports de présentation, animer la réunion, produire un CR) Appels à projets.
Mettre en place les projets de santé	Formaliser et mettre en place les actions de santé de la CPTS : Repérer les axes essentiels pour l'amélioration du soin, et la réalisation des indicateurs <ul style="list-style-type: none">• 1 action de l'axe 1, 2 ou 3 chaque trimestre (axes socles)• 1 action de l'axe 4 chaque trimestre (axe optionnel)
Organiser le suivi et la transmission de l'ACI	Rédiger le dossier pour l'obtention du financement ACI (Bilan intermédiaire semestriel et bilan annuel) : Réunions d'équipe, réunions avec la CPAM / ARS autant que de besoin Récupération des documents et des données + Rédaction du bilan ACI
Gestion administrative	Budget et suivi de trésorerie, recettes et dépenses, suivi des comptes bancaires, suivi des lignes budgétaires en lien avec les projets, suivi comptable avec l'expert-comptable +/- le commissaire aux comptes et le CA Assurer le secrétariat : mails / appels Gérer les adhésions Indemniser les professionnels de santé Aider à la résolution de problèmes Archivage et sécurisation numérique

Premières missions à mettre en place

- Organiser la campagne de recrutement vers les professionnels de santé du territoire pour élargir le cercle des premiers impliqués
- Repérer les professionnels souhaitant s'impliquer davantage dans la CPTS
- Organiser la campagne d'information vers : élus, professionnels de santé, associations, usagers
- Mettre en place un répertoire pratique et opérationnel des professionnels du territoire à destination des professionnels de santé.
- Se mettre en lien avec d'autres personnes ressources pour collecter les informations nécessaires au fonctionnement du poste de coordination
- Mettre en place le fonctionnement pratique de l'association
- Mettre en place les groupes de travail
- Déterminer les actions à mettre en place, leur agenda. Plus spécifiquement, mettre en place les conditions nécessaires pour effectuer les choix d'une plateforme de travail opérationnelle pour les SNP, l'accès à un médecin traitant.

Qualification et expérience

Bac +4/5 ou niveau master 2 (master en analyse et management des organisations de santé, master en pilotage des politiques et actions en santé publique...) ;
Expérience en santé publique et/ou associatif dans la coordination en santé souhaitée.

Autres éléments

- Contrat cadre en CDI
- Mise à disposition de matériel pour un télétravail confortable
- Rémunération : 3 750 € brut négociable selon expérience
- Déplacements courtes distances selon nécessité
- Permis B
- Disponibilité en soirée ponctuelle.

Vous répondez au profil et vous êtes intéressé par le poste :

Envoyez votre CV et LM à : **contact.cpts.evo@gmail.com**

Ou par courrier à l'adresse suivante : **CPTS Est Val d'Oise
5 place de la Liberté et du 8 mai 1945
95500 GONSSE**